À la rencontre du frère venu d'ailleurs

Au nom de leur foi, des chrétiens s'engagent pour un autre regard sur les migrations.

Diaconia 2013
Services la fraternité !

Photographe © Godong / Lég

Vaincre les réticences

Rester fidèles à nos convictions fondamentales

Nous sommes tous frères, sœurs, enfants d'un même Père. *« Mais il y en a qui sont un peu moins nos frères/sœurs dans la reconnaissance de leurs droits ! »* **– La Parole de Dieu insiste sur l'accueil de l'étranger.** ***« J'étais étranger et tu m'as accueilli »*** **(Mt 25,35).** *« Mais au sujet des étrangers, la religion ne doit pas faire de la politique ! »* **– La possibilité pour chaque être humain de vivre en famille est considérée comme une nécessité absolue.** *« Mais le regroupement familial, il ne faut pas exagérer ! »* **– Sur notre planète, à l'heure de l'Internet, tout doit pouvoir circuler.** *« Mais pour les êtres humains il faut poser des restrictions ! »*

En proposant le défi d'« oser la fraternité » nous prenons l'engagement de trouver les meilleurs moyens de vaincre les *« Mais... »* qui font de la question des migrations, une question à part. Il s'agit pourtant bien d'une question de Dignité humaine. La foi chrétienne et les approches humanistes appellent depuis longtemps à l'accueil de l'étranger. L'interdépendance que crée la mondialisation exige de chacun qu'il apprenne à se « déplacer » vers l'autre, qu'il sache accueillir celui qui s'est déplacé.

Dépasser les *« Mais... »*, les réticences, n'est pas chose aisée. Elles sont bien vivantes en chacun de nous. L'autre, les autres, ont toujours fait peur, d'autant plus que certains discours manipulent nos peurs.

Dans nos comportements individuels face à l'étranger et lors de l'élaboration des politiques française et européenne sur les migrations, le temps n'est plus aux simplismes, aux « il n'y a qu'à » ni aux condamnations péremptoires. C'est notre être tout entier qui se trouve questionné. C'est notre responsabilité politique qu'il convient d'interroger. C'est notre capacité au dialogue et au partenariat qui est mise en cause.

Il est urgent de réagir. Il y va de la survie de millions d'enfants, de femmes et d'hommes. Il y va de notre fidélité à des convictions fondamentales. Il y va de la création d'un monde où nos enfants pourront vivre, vivre ensemble. Aussi est-il apparu nécessaire d'unir nos voix, nos arguments et nos actions pour convaincre : l'accueil des autres, ce n'est pas toujours facile, mais, ensemble c'est vraiment l'avenir ! ■

De quoi parlons-nous ?

Étranges étrangers

Photographe ??? © Godong / Légende

Quelques définitions :

UN ÉTRANGER est une personne qui réside sur le territoire français et qui n'a pas la nationalité française. L'Insee recensait au 1er janvier 2008 la présence de 3,7 millions d'étrangers en France, soit 5,8 % de la population française.

UN IMMIGRÉ est une personne née à l'étranger, de parents étrangers et qui réside sur le territoire français. Certains immigrés deviennent français par acquisition de la nationalité française, les autres restent étrangers. Au 1er janvier 2008, l'Insee recensait 5,2 millions d'immigrés en France, soit 8,4 % de la population. De nombreux immigrés ont donc désormais la nationalité française.

UN RÉFUGIÉ est une personne qui a obtenu le « statut de réfugié », en application de la convention de Genève (Convention des Nations Unies de 1951) destinée à protéger les victimes de persécution en raison de leur origine, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou de leur opinion politique.

UN DEMANDEUR D'ASILE est une personne qui demande le statut de réfugié parce qu'elle s'estime menacée pour sa vie ou sa liberté dans son pays. En France, sa demande est examinée par l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) puis en appel par la Cour nationale du droit d'asile (Cnda) qui ont pour mission d'accorder ou de refuser le statut de réfugié à cette personne.

UN DÉBOUTÉ est une personne à laquelle le statut de réfugié a été refusé par l'Ofpra et la Cnda. Elle devient alors « sans-papiers ».

UN SANS-PAPIERS est un étranger qui vit en France sans avoir le droit d'y séjourner, soit parce qu'il n'a pas demandé un titre de séjour, soit parce que l'administration le lui a refusé ou ne le lui a pas renouvelé. On estime généralement que le nombre de sans-papiers se situe entre 200 000 et 400 000 personnes.

Les raisons de leur venue en France : travail, famille, asile, études

En dehors des ressortissants européens (membres de l'Union européenne) qui peuvent aisément s'installer et travailler en France (sauf les Roumains et les Bulgares, qui ont difficilement accès au droit au travail), les étrangers hors Union européenne viennent vivre en France pour quatre principaux motifs :

POUR TRAVAILLER : c'est l'immigration dite « économique ». Depuis les fortes restrictions à l'immigration économique intervenues dès 1974, le nombre de nouveaux « immigrés économiques » autorisés à s'installer en France est faible : 25 000 en 2005, 31 000 en 2010.

POUR VIVRE AVEC SA FAMILLE : en 2010, plus de 80 000 nouvelles cartes de séjour ont été délivrées dans ce cadre. Il s'agit des personnes étrangères qui viennent au titre du regroupement familial rejoindre leur conjoint étranger résidant régulièrement en France (près de 15 000 personnes en 2010) ; ou encore des « conjoints de Français », issus des « couples mixtes » : 40 000 étrangers conjoints de Français ont reçu un titre de séjour en 2010 (pour rappel, 75 % des migrants venus au titre du regroupement familial travaillent).

AU TITRE DE L'ASILE : 8 500 étrangers ont obtenu le statut de réfugié en 2010.

POUR ÉTUDIER : 65 000 étudiants étrangers ont été autorisés à faire leurs études en France en 2010. Leur titre de séjour est provisoire (carte d'un an renouvelable) et la plupart d'entre eux devront repartir dans leur pays à la fin de leur cursus.

La législation

La législation est difficile à maîtriser, vu le nombre de changement de lois sur l'Immigration en 30 ans : lois Defferre (1981), Dufoix (1984), Pasqua (1986), Joxe (1990), Marchand (1992), Pasqua (1993), Debré (1997), Chevènement (1998), Sarkozy (2003), Sarkozy (2006), Hortefeux (2007), Besson/Hortefeux (2011). Ces lois ont été intégrées dans le Ceseda, le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile. Cette fébrilité législative traduit la grande sensibilité qui entoure la question des « immigrés », le côté passionnel voire irrationnel des réactions qu'elle engendre. Il est temps de la reprendre pour en parler de façon raisonnable, pragmatique, humaine. ■

D'où viennent-ils ?

***Les étrangers :** parmi les 3,7 millions résidant en France :*

- *1,3 million sont ressortissants d'un des 27 États de l'Union européenne, dont près de 500 000 Portugais ;*
- *1,1 millions sont originaires d'Afrique du Nord : 470 000 Algériens et presque autant de Marocains ;*
- *465 000 viennent des autres pays d'Afrique ;*
- *500 000 d'Asie, dont 220 000 sont de nationalité turque.*

***Les réfugiés :** En 2010, il y a plus de 15 millions de réfugiés reconnus dans le monde. L'Europe en accueille 1,6 million. 150 000 d'entre eux résident en France, certains depuis de nombreuses années. D'après le HCR (Haut-commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés), 80 % des réfugiés dans le monde se trouvent dans les pays en développement.*

***Les demandeurs d'asile :** en 2011, un peu de plus de 40 000 nouvelles demandes d'asile ont été déposées en France. Les principales origines des demandeurs d'asile en 2011 : la Russie (4 471), l'Arménie (4 199), le Bangladesh (4 134), le Congo RDC (4 069), le Sri Lanka (3 836).*

Photographe ??? © Godong / Légende

Les préjugés sur les migrants

Vecteurs de haine et de rejet

Témoignage

« "Peu importe le séjour d'un tronc d'arbre dans l'eau, il ne sera jamais un caïman". Cela fait dix ans que je vis ici, sans cesse mes origines sont un obstacle alors que je cherche par tous les moyens à m'intégrer. Impossible de trouver un logement sans cautions françaises. Plus de dix heures d'attente à la préfecture afin de renouveler mes papiers pour finalement m'entendre dire que je dois revenir le lendemain. Et si je ne suis pas content : « je n'ai qu'à rentrer chez moi ». Je veux faire valoir mes diplômes mais quand je les présente on me demande s'ils sont faux. Je suis venu en France pour étudier mais on m'affirme que les Africains viennent ici seulement parce que là bas tout va mal et qu'on meure de faim. » – **M. Salif Mandala Djiré, venu du Mali**

© DR

Philippe Lissac © Godong / Évreu, France

« À moi, Dieu vient de me faire comprendre qu'il ne fallait déclarer immonde ou impur aucun homme. (...) Je me rends compte en vérité que Dieu est impartial, et qu'en toute nation, quiconque le craint et pratique la justice trouve accueil auprès de lui. » (Ac 10,28.34-35)

Sur le sujet des migrations, rien n'est plus préoccupant que le décalage entre la somme des études démontrant que l'immigration est une chance pour l'avenir de la France et la persistance d'idées reçues fondée sur une équation simple : « immigrés = problème ».

« On ne peut pas se laisser envahir par toute la misère du monde ! »

Depuis 40 ans, on ne constate aucune augmentation du pourcentage de migrants dans le monde. 3 % de la population mondiale ne réside pas dans son pays de naissance. Et s'il est vrai que les migrations vers les pays occidentaux ont augmenté, elles restent minoritaires (33 % des migrations internationales). Et pour rappel, seulement 1 % des Africains résident en Europe !

« Les migrants sont pauvres et nous coûtent trop cher ! »

Des études universitaires ont montré que les migrants apportent plus à l'économie française qu'ils ne reçoivent. Lionel Ragot, économiste et spécialiste des questions migratoires a déclaré à l'Assemblée nationale fin 2010 : « *Globalement, la contribution au budget des administrations publiques des immigrés en 2005 était positive, de l'ordre de 12 milliards d'euros* »[1]. Les immigrés occupent souvent des emplois moins qualifiés et sont davantage touchés par le chômage. Mais ils sont aussi plus jeunes et donc contribuent beaucoup plus aux budgets retraite et santé (les 3/4 de nos dépenses sociales), alors qu'ils en bénéficient moins.

« Les migrants ne savent pas et ne veulent pas s'intégrer »

Ces dernières années, de très hauts responsables politiques accréditent l'idée que les migrants ne sauraient pas s'intégrer. Or, de nombreux rapports sur l'intégration montrent que, pour l'immense majorité des migrants, si l'intégration prend du temps – elle est un cheminement complexe et chaque fois unique – au final, elle fonctionne.[2] Par ailleurs, le migrant ne saurait être rendu seul responsable de ses prétendues difficultés à s'intégrer. Concernant l'accueil des immigrés, l'étude du Mipex II[3] démontre que la France *« a, à l'égard des nouveaux arrivants, les politiques d'intégration les moins favorables et les plus contradictoires des grands pays d'immigration »*. Notons aussi que nombre d'étrangers diplômés ne peuvent exercer en France la profession pour laquelle ils ont été formés. Enfin, bien souvent les difficultés dites « d'intégration » sont d'abord le fruit d'une exclusion sociale et d'une précarité économique.

« Migrants = délinquants »

On constate d'année en année un accroissement de la délinquance – calculée en nombre d'interpellations – de la part des étrangers. Mais l'étude de l'Observatoire de la Délinquance nuance fortement ce constat. L'exclusion sociale joue un rôle majeur dans cet accroissement et pour les vols à la tire et à l'étalage, les mêmes peuvent être interpelés plusieurs fois. Enfin, les montants concernés par ces petits larcins, bien sûr très désagréables, sont sans commune mesure avec les délinquances économiques et financières souvent beaucoup moins réprimées.

« Migrants = musulmans = problème »

Régulièrement dans l'histoire, la religion a été identifiée comme étant un obstacle à l'intégration. À la fin du XIX[e] siècle, l'arrivée d'une population évacuée d'Alsace, majoritairement protestante avait déjà suscité l'hostilité dans le Sud-Ouest de la France. Le catholicisme des immigrés italiens et polonais a provoqué dans l'entre-deux guerres de multiples formes de rejet. Pour beaucoup de chercheurs, la « diabolisation » de l'Islam s'inscrit dans cette longue histoire de rejet de l'autre en activant des ressorts spécifiques : l'émergence et la forte médiatisation de franges extrémistes au sein des multiples courants qui traversent l'Islam. Or, dans les faits, quelles que soient leur origine et leur religion, les migrants suivent un même processus d'intégration. Et s'il existe aujourd'hui un Islam de France, c'est-à-dire des pratiques religieuses adaptées au contexte français, c'est bien parce que ce processus d'intégration est en marche, bien qu'il se fasse parfois dans la douleur pour certains musulmans et qu'il suppose une dialogue constant. ■

© Isabelle Teboul / Indonésienne, Borobudur

La France n'est pas un pays d'immigration massive.

En 2008, les immigrés représentaient 8,4 % de sa population contre 13,7 % pour les États-Unis ou 14,1 % pour l'Espagne. Entre 1999 et 2007, si la proportion d'immigrés a augmenté en Île-de-France, « elle est restée stable en France métropolitaine »[4]. Malheureusement, le sentiment que la France est un pays d'immigration massive se renforce, alimenté par l'ultra médiatisation de certains faits divers comme l'arrivée de 20 000 Tunisiens à Lampedusa en Italie (quand 250 000 personnes arrivaient en Tunisie depuis la Lybie) ou par les amalgames récurrents entre étrangers et Français d'origine étrangère.

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

Qu'est-ce que je ressens quand j'entends dire à l'étranger que les Français sont des râleurs, suffisants et orgueilleux ?

La contribution globale des colonies à l'effort de guerre français pour la Première Guerre Mondiale s'est élevée à 555 491 soldats. La Première Armée d'Afrique qui débarqua en Provence, le 15 août 1944 comptait 173 000 Nord-Africains et Africains dans ses rangs. Quelles questions ces chiffres soulèvent-ils en moi ?

1 Lionel Ragot, Rapport « Cette France-là », 2011, www.cettefrancela.net/IMG/pdf/CetteFranceLa-rapport_audit.pdf / **2** Cf. Rapport du Haut Conseil à l'Intégration : La France sait-elle encore intégrer les immigrés ? 2011. Voir aussi études de Dominique Schnapper / **3** Mipex : Migration Integration Policy Index (étude du British Council). / **4** Données de l'INSEE (2011)

Les migrations, toujours considérées c

Et si c'était une chance ?

Témoignage

En 2009, plusieurs travailleurs sans papiers risquent de se faire expulser. Une grève se déclenche, qui va durer plusieurs mois, et qui va être soutenue par de nombreuses organisations, par des syndicats et également par des employeurs. C'est le cas de Derichebourg Multiservices, entreprise cotée en bourse, qui emploie vingt mille salariés en France, dont treize mille dans la propreté. On y dénombre quatre-vingts nationalités. Sophie Moreau-Follenfant, directrice des ressources humaines de Derichebourg s'interroge : « Pourquoi des personnes qui donnaient satisfaction à titre professionnel et qui étaient depuis longtemps dans l'entreprise devaient faire l'objet d'une mesure aussi violente qu'un licenciement ? ». *L'entreprise décide de déposer et d'appuyer une centaine de demandes de régularisation.* – ***Le Monde*, 7 juin 2010**

Pascal Deloche © Godong / Sénégal

© Isabelle Teboul / Nouvel An chinois, Paris 13e.

La migration est une chance pour l'économie française

Les migrants qui entrent en France sont principalement dans la tranche d'âge active ; ils contribuent plus par les prélèvements dont ils s'acquittent qu'ils ne coûtent en prestations. Ces publics sont en même temps des consommateurs, lesquels créent de la demande, donc de nouveaux emplois. Enfin, ils s'avèrent indispensables pour occuper des postes que les Français de souche, en dépit du chômage, délaissent. Sans eux pas d'autoroutes, de travaux publics, de construction, de restauration collective, de services à la personne si précieux aujourd'hui.

La migration est une chance pour l'aide au développement

À l'autre bout de la chaîne, les transferts financiers des immigrés font vivre pour une part importante leurs pays d'origine. Les migrants envoient chez eux près de quatre fois plus d'argent que ce que l'on appelle l'aide publique au développement (rapport Onu-Pnud de 2009). En l'attente d'un véritable codéveloppement, qui ne peut s'instaurer que sur de longues années, ces fonds sont vitaux. Ils représentent souvent une fraction déterminante du PNB de ces pays. De multiples micro-réalisations ainsi que maints villages en dépendent. Le tout, sans intermédiaire ni déperdition. Des régions entières du Mali, comme celle de Kayes, s'effondreraient complètement sans cet apport direct.

omme un « problème »

Philippe Lissac © Godong /Delhi, Inde, 2010

Aux chênes de Mambré, le livre de la Genèse raconte qu'Abraham se trouve assis à l'entrée de sa tente lorsqu'il aperçoit trois hommes debout devant lui. Il se lève précipitamment, court à leur rencontre, et organise pour eux un accueil magnifique en leur proposant du repos, de l'eau, du pain, des galettes, du lait caillé et du veau. L'un de ces trois étrangers va alors lui annoncer une très bonne nouvelle : « Je reviendrai vers toi l'an prochain, alors, ta femme Sara aura un fils. » (Gn 18,9).

La migration est une chance pour enrichir chaque culture

Le « vivre ensemble » d'une société a besoin d'une certaine stabilité mais également d'un certain renouvellement. L'identité collective n'est jamais un acquis défini une fois pour toutes mais un acquis en permanente évolution. La France n'a-t-elle pas été façonnée, au cours du temps, par de nombreuses vagues d'immigration ? Empêcher tout renouvellement ou refuser toute évolution constitue une menace de rigidité et de repli identitaire qui peut détruire le « vivre ensemble ». Il n'est pas question de nier les différences ni les diverses spécificités, parfois difficiles à conjuguer. Mais l'apport de chacun permet de tisser en continu une identité collective dynamique. (C'est le cas du couscous au plan culinaire ou encore de la musique jazz !).

La migration est une chance pour la foi chrétienne

Toute l'histoire du peuple d'Israël est marquée par l'émigration : pour ces hommes de l'Ancien Testament, l'événement fondateur est la libération de leur situation d'émigrés en Égypte ; lors de leur arrivée et de leur installation à Canaan – un pays qui n'était pas vide – ils se ressentent aussi comme des émigrés dans la « Terre promise » ; la chute de Samarie et de Jérusalem les amène à repartir en exil, et certains resteront à jamais émigrés dans les terres d'accueil. L'errance apparaît, de ce fait, comme un signe du peuple de Dieu, qui le pousse à chercher Dieu toujours au-delà des situations acquises.

L'errance est reprise et affirmée dans le Nouveau Testament, notamment dans la Lettre aux Hébreux où Abraham, « l'étranger », est proposé comme archétype de l'homme biblique, éternel voyageur vers la Terre promise, toujours en route. De même pour Jésus dont la mission était itinérante : *« Les renards ont des terriers et les oiseaux du ciel des nids ; le Fils de l'homme, lui, n'a pas où poser la tête. »* (Lc 9,58)

À l'heure de la mondialisation, ne serions-nous pas des éternels voyageurs, venant de toutes parts, en quête d'une terre promise commune, en route vers la plénitude du bonheur partagé ? ■

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

En quoi ma vie quotidienne a-t-elle été enrichie par les arrivées successives de migrations ? (au plan musical, culturel, culinaire…).

Un Français sur 4 a un parent ou grand-parent immigré. Est-ce que cela se vérifie dans mon entourage ?

Les migrations dans la mondialisation

Agir au-delà des frontières nationales

© CCFD-Terre solidaire

Témoignage

« En ouvrant ma porte aux migrants, en cherchant à trouver le visage de Dieu en eux, je me suis senti vraiment missionnaire, annonciateur de la Bonne Nouvelle. Mais le plus enrichissant, c'est que les migrants eux aussi m'ont évangélisé, m'ont aidé à changer de discours et à agir. J'ai redécouvert des valeurs que beaucoup ont oubliées : le courage, la ténacité, l'espoir, et surtout la confiance totale en la providence de Dieu. La mondialisation a du bon, surtout si c'est une mondialisation à visage humain, guidée par la solidarité. Et les migrants nous rappellent cette mondialisation de solidarité ! » **– Anselm Mahwera, prêtre missionnaire d'Afrique, est le fondateur de la Maison du Migrant de Gao qui accueille quotidiennement les migrants expulsés d'Algérie, de tout pays, de toutes origines et religions.**

« Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ;
il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ;
il n'y a plus l'homme et la femme ;
car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ.
(Ga 3,28) »

© Isabelle Téboul / Passeport arménien

De façon récurrente dans l'Histoire, par temps de crise, les migrants deviennent des boucs émissaires et sont désignés comme les coupables des maux de la société, même par des gouvernants dans l'incapacité d'apporter des réponses aux difficultés sociales et économiques vécues par la population locale. Aujourd'hui, dans un contexte de profonde crise financière, économique et sociale des sociétés occidentales, on constate que l'Europe se replie sur elle-même et ferme ses frontières. Témoin de cette évolution, la réaction des pouvoirs publics de nombreux pays européens lors des soulèvements dans les pays arabes qui, loin de se réjouir, ont aussitôt brandi le spectre de l'arrivée massive des populations venues du monde arabe. Ces discours, fondés sur la peur de l'autre, conduisent à légitimer une politique européenne et française principalement sécuritaire qui non seulement relègue au second plan le respect des droits fondamentaux mais aussi les bafoue. En France, la fragilisation des droits des étrangers qui a provoqué une prise de parole forte des associations et mouvements chrétiens reste plus que jamais un sujet d'actualité.

Des facteurs de mobilité accrus

Pourtant, et là réside le paradoxe, nos sociétés s'inscrivent de fait dans un monde de plus en plus mondialisé. Les nouvelles facilités de communication et de transports ont accru les facteurs de mobilité. Le phénomène de la mondialisation, propre à nos sociétés contemporaines, n'est pas seulement un processus socio-économique, mais reflète également « une humanité de plus en plus interconnectée », dépassant les frontières géographiques et culturelles (message du Pape Benoît XVI lors de la 97e journée mondiale du Migrant et du Réfugié en 2011). Les Nations Unies ont recensé officiellement 230 millions de migrants, soit 3 % de la population mondiale. C'est un phénomène aujourd'hui équilibré puisque les migrations du Sud vers le Nord ne représentent que 33 %, autant que les migrations sud-sud et bien plus que les migrations nord-nord. De fait, les migrations internationales sont aujourd'hui une donnée incontournable de nos sociétés, et c'est un phénomène mondial.

© CCFD-Terre Solidaire / Train de marchandises vers les USA, Mexique, 2011

La nécessité d'une approche plus globale

Par là même, penser apporter un cadre et des règles pour ces mouvements de population en fermant ses frontières nationales est aussi illusoire qu'irresponsable. La question des migrations doit sortir des arcanes habituels de la seule gestion souveraine des États nationaux pour faire l'objet d'une gouvernance globale multilatérale, fondée d'abord sur les droits fondamentaux des personnes. Cette approche collégiale doit s'appuyer sur des organes et des instruments juridiques internationaux qui permettraient les discussions multilatérales. C'est pourquoi la ratification des outils juridiques internationaux comme la Convention des Nations Unies pour la protection des travailleurs migrants et leurs familles constitue un élément essentiel pour donner corps à cette approche à la fois juste, responsable et humaine. Juste, parce qu'elle implique aussi bien les pays de départ, de transit et d'arrivée ; responsable car elle rappelle aussi les États à leurs devoirs ; enfin profondément humaine puisque, loin de considérer le migrant comme une variable d'ajustement économique, elle en respecte inconditionnellement sa dignité et son intégrité, notamment sur le plan du droit de vivre en famille. ■

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

Puis-je dans le même temps avoir une voiture japonaise, un café brésilien, porter des vêtements fabriqués en Chine et refuser d'avoir des voisins immigrés ?

Comment se fait-il que les gens du Nord qui émigrent soient des expatriés ou des coopérants et que les gens du Sud qui émigrent soient des migrants ou des clandestins ?

La rencontre avec le migrant

Quand la différence se fait conversation

© Isabelle Tebboul / Jodphur, Inde du Nord

Une femme étrangère vient demander à Jésus de guérir son enfant, possédé par un démon (Mc 7, 24-30). Jésus ne veut pas satisfaire la demande de la femme car il croit que sa mission est réservée aux enfants d'Israël. Il lui répond de manière très dure : « Il ne sied pas de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens ». *Mais la femme insiste en lui disant que les* « petits chiens, dessous la table, mangent les miettes des enfants ». *Et Jésus se laisse alors déplacer par cette femme qui au début l'agaçait et lui dit :* « À cause de cette parole, va, le démon est sorti de ta fille ». *Cette rencontre révèle à Jésus que le salut dont il est porteur a un caractère universel. Si la différence agace, elle peut ouvrir au radicalement nouveau.*

La rencontre évoque, provoque et convoque

À travers le premier mouvement, la rencontre évoque. Chaque personne que nous rencontrons devient comme une sorte de miroir qui nous renvoie une image de nous-mêmes : un miroir qui nous révèle des traits, des atouts et aussi des limites, qui nous identifient. C'est en ce sens que l'on peut dire que la rencontre évoque : elle donne à chacun de la présence, et dès lors, elle fait exister. La rencontre évoque la vie portée par chacun, elle la rend visible et vivante, elle la révèle et la fait vibrer.

Si dans le premier mouvement, elle évoque, dans le deuxième, elle provoque. La rencontre renvoie à soi mais elle conduit aussi au-delà de soi-même. Elle devient ainsi une invitation au voyage. Et un voyage dans des terres inconnues. La rencontre déplace car elle fait entrer dans l'univers de l'autre. Un univers que je ne connais pas, en tout cas, jamais entièrement. Et un univers qui, étant différent du mien, commence toujours par me déranger. La rencontre provoque à sortir de soi et à s'ouvrir au monde de l'autre. C'est en ce sens que la rencontre ouvre au sacré car elle mène au-delà de ce que je maîtrise et contrôle. La rencontre constitue toujours une expérience de transcendance, car elle me mène au-delà de mon monde et de mon univers de sens.

L'évocation renvoie à ce que chacun porte de plus précieux en soi. La provocation pousse ailleurs, vers un nouveau possible. Si la rencontre évoque et provoque à la fois, c'est qu'elle convoque : elle appelle à la fois à entrer et à sortir. Elle donne rendez-vous dans un même lieu à l'humain et au sacré, au « déjà-là » et au « pas-encore », au passé et à l'avenir.

Pascal Deloche © Godong

Témoignage

Le « Goût de l'autre », c'est un repas partagé, une fois par mois, entre Français et étrangers, dans la mairie du 4e arrondissement de Paris. Un rendez-vous mensuel entre des personnes qui pour la plupart ne se connaissent pas, autour d'un repas préparé à chaque fois par un étranger selon une recette de son pays (le plat principal) et un Français (l'entrée et le dessert). Autour du goût des aliments on partage ainsi le goût de la vie des uns et des autres. Il n'y a rien à prouver ni à démontrer dans ces repas, juste le plaisir de rencontrer des gens différents autour de saveurs nouvelles et mélangées. L'Égyptien Ishak dit : « Autour de la table du "Goût de l'autre" je ne me sens pas étranger ». *Son identité ne relève pas de ses papiers. C'est la rencontre qui le fait exister. Autour du repas on se rassemble et on se ressemble car on retrouve l'autre, le « différent », au-delà des représentations, à travers une expérience qui est commune à tout le genre humain, celle de manger.*

Si autour du repas partagé du « Goût de l'autre », la différence s'efface pour laisser place à la ressemblance qui permet à chacun de se sentir reconnu par l'autre, dans la rencontre entre Jésus et la Syro-phénicienne, c'est leur différence qui introduit la distance nécessaire pour découvrir quelque chose de nouveau et d'inconnu. Deux mouvements contraires qui sont pourtant présents dans toute rencontre. – **Ishak**

On pourrait ainsi dire que si en tant que chrétiens nous sommes invités à accueillir l'étranger ce n'est pas uniquement par charité à son égard mais parce que l'Évangile est avant tout une invitation à la rencontre. Une rencontre qui évoque la vie portée par chacun, qui provoque à aller plus loin et qui convoque à faire chemin ensemble. La rencontre fait de l'Évangile un lieu de relation plutôt qu'un objet de transmission. La rencontre nous conduit ainsi à dire que l'Évangile est, plus qu'un message à transmettre, une conversation à établir : une conversation à travers laquelle chacun évoque, provoque et convoque la vie de l'autre. ■

Photographe ??? © Godong / Légende

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

Ai-je déjà eu l'occasion de rencontrer et échanger avec un étranger dans ma vie quotidienne en France ? (parents d'école, collègue de travail, voisin)

Quelle en a été mon expérience : agacement, surprise, curiosité, ressemblance ?

Les chrétiens se mobilisent au nom de

Comment s'engager ?

« Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas ; cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous ; tu l'aimeras comme toi-même ; car vous-mêmes avez été des émigrés dans le pays d'Égypte. C'est moi, le Seigneur, votre Dieu.» (Lv 19,34)

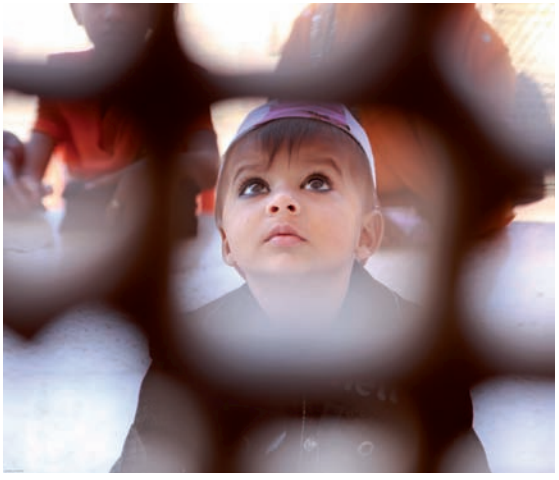

© Isabelle Teboul / Grande Mosquée de Fatehpur Sikri, Inde.

Face à ces enjeux de migrations d'autant plus complexes qu'ils sont souvent instrumentalisés à des fins politiques, nos valeurs chrétiennes nous invitent à agir, à « accueillir l'étranger ». Mais l'on se trouve bien souvent démuni sur le comment : comment agir ? Quoi faire pour leur venir en aide ? Jusqu'où aller individuellement et quels sont les leviers qui existent à une échelle plus collective ? Dans quelles initiatives puis-je m'inscrire pour contribuer à l'accueil de mon frère pour le respect de sa dignité ?

Dans les pays de départ comme dans les pays d'accueil, la solidarité est en marche. Nombreuses sont les organisations chrétiennes et laïques qui se mobilisent au service des migrants les plus démunis pour leur permettre de faire respecter leurs droit fondamentaux et retrouver leur dignité. Dans les régions du Sahel et du Maghreb, des Missions catholiques, des Caritas paroissiales et des associations locales cherchent à unir leurs forces pour sécuriser les parcours des migrants, relever ceux qui sont à terre, et construire ensemble un travail de plaidoyer pour interpeller leurs gouvernements. En France, l'engagement des chrétiens en faveur du respect des droits des migrants se traduit de multiples façons : assistance au quotidien, accompagnement dans les démarches administratives, soutien scolaire aux enfants, travail de sensibilisation de l'opinion publique et interpellation des élus.

leur foi

© CCFD-Terre Solidaire
Camps de migrants, Pas-de-Calais, France.

© Isabelle Teboul / Delhi, Inde

S'engager collectivement

Pour poursuivre cet engagement, les chrétiens peuvent :

- **Rejoindre les réseaux de solidarité existants** en signant et relayant les prises de position collectives (communiqués de presse, campagne « *Ne laissons pas fragiliser le droit de l'étranger* »)
- **Rejoindre la Pastorale des Migrants** dans leur diocèse et poursuivre un chemin de dialogue avec le plus grand nombre.
- **Participer à la démarche des Cercles du silence** un peu partout en France : *www.placeauxdroits.net/cercle/*
- **Interpeller les élus locaux** sur leurs pratiques d'accueil dans leur territoire (par exemple, question des Roms migrants).
- **Rejoindre la mobilisation collective** pour que la France et les autres États de l'Union européenne ratifient la Convention des Nations Unies pour la protection des droits des travailleurs migrants et leurs familles : *www.december18.net/fr/signez-la-petition*

S'engager individuellement

À titre individuel, le chrétien peut interroger ses pratiques quotidiennes :

- **Éviter toute discrimination** (emploi, logement).
- **Profiter des rencontres** avec les étrangers ou personnes d'origine étrangère pour découvrir d'autres cultures mais aussi des valeurs communes.
- **Participer à un partage convivial** avec des étrangers autour d'un dîner à la mairie du 4e à Paris : « Le goût de l'autre » – *www.lgdla.blogspot.com/*
- **Combattre au quotidien les idées reçues** trop souvent véhiculées.
- **Proposer ses services** aux nombreuses associations qui agissent localement auprès des migrants.
- **Faire de l'alphabétisation :** plusieurs groupes en France (parmi lesquels les cours organisés par le Réseau Chrétien Immigrés à la mairie du 4e à Paris).
- **Accompagner les migrants à la préfecture** et les aider dans leurs démarches administratives en vue de l'obtention d'une carte de séjour : CIMADE, RCI...
- **Avoir une attention particulière auprès de l'usager immigré** dans les difficultés anodines de la vie quotidienne (s'orienter dans le métro, affranchir une lettre, etc.).

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

Comment accueillons-nous les nouveaux arrivants d'origine étrangère dans notre paroisse ?

Comment aimerais-je être accueilli si j'étais un(e) immigré(e) ? Aurais-je souhaité être accueilli si j'étais moi-même immigré ?

Guy Aurenche,
Président du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD-Terre Solidaire)

Mgr Yves Boivineau,
Évêque d'Annecy,
Président de Justice et Paix – France

Georges Dugleux,
Président de la Fédération Entraide Protestante (FEP)

Pierre Fleutot,
Président de l'Action catholique des milieux indépendants (ACI)

Bernard Fontaine,
Directeur du Service national de la pastorale des migrants et des personnes itinérantes

Isabelle Honvault,
Présidente de l'Action catholique ouvrière (ACO)
Xavier Pottiez,
Président de l'Action catholique ouvrière (ACO)

Elena Lasida,
Présidente du Réseau Chrétien Immigrés (RCI)

P. Jean-Pierre Longeat,
Président de la Conférence des religieux et religieuses de France (CORREF)

Pierre-Yves Pecqueux,
Directeur du Service National pour la Mission Universelle et des Œuvres Pontificales Missionnaires

Patrick Peugeot,
Président de la CIMADE

François Soulage,
Président du Secours Catholique-Caritas France
Président du Comité de pilotage de Diacona

Réf. : ?????? / Document imprimé sur papier recyclé / Comité de rédaction : Stéphane Duclos, Nina Marx, Thérèse Collinet, Céline Dumont, Didier Weill, Elena Lessida, Bernard Fontaine, Laurent Giovannoni, Pascal Vincent / Responsable de production : Emmanuel Cauchois CCFD-Terre Solidaire / Secrétaire d'édition : Kouté Gnoyéré / Conception graphique : Claire Robert / Photo de couverture : photographe ??? © Godong / Photo dernière de couverture : Philippe Lissac © Godong, Réfugiée somalienne au camps de Choucha, 2011 / Imprimerie : ETC-INN